

Le préfet a finalement accepté la demande du maire de la [COMMUNE DE BOULOGNE SUR MER](#) / T : 03.21.91.38.58 sur mer, de pouvoir maintenir son marché, et notamment les aubettes, étals de poissons frais caractéristiques de la ville. Les commerçants étaient donc soulagés de cette nouvelle, même si pour le moment la clientèle est assez peu nombreuse, malgré le respect des consignes sanitaires et des prix très bas pour le poisson frais.